

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 05 SEPTEMBRE 2017

2017 - 051

Date de convocation : 28/08/2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 10

votants : 10

L'an deux mil dix-sept, le cinq du mois de septembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE, P. FRASQUET

Absents excusés : M. DEGAUCHY, F. LOIFERT

Procurations : M. DEGAUCHY donne procuration à P. LEFEBVRE, F. LOIFERT donne procuration à V. LEROY

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°51 : REVALORISATION DES TARIFS 2017 POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU CENTRE SOCIAL RURAL DE GUISCARD

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les conditions d'organisation des centres sociaux ruraux, et notamment concernant les contrats de travail, se sont renforcées et durcies. Ce renforcement a des conséquences sur les charges de gestion auxquelles le Centre Social Rural de Guiscard doit faire face. En 2016, les centres de loisirs auxquels participent certains enfants de la commune ont généré un déficit de près de 3 300,00€. Le Centre Social étant une structure associative loi 1901, il ne peut pas se permettre de fonctionner à perte. C'est pour cela qu'il propose de revaloriser l'engagement des communes à compter du 10 juillet 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Maire présente les tarifs revalorisés pour 2017 à compter du 10 juillet 2017 :

- 8,50€ la journée au lieu de 7,50€
- 4,25€ la demi-journée au lieu de 3,75€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition des tarifs revalorisés de sa participation pour 2017 au CLSH du Centre Social Rural de Guiscard à compter du 10 juillet 2017.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 05 septembre 2017.

Le Maire


